



FICHE D'INSCRIPTION saison 2021-2022

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse : CP : Ville :

Tél fixe : tél portable :

Email (en caractères majuscules) :

Dernier grade de karaté :

A fournir le jour de l'inscription :

CERTIFICAT MEDICAL : ATTENTION ! Nouvelle réglementation de la FFKDA à appliquer en conformité avec la nouvelle circulaire du 27 juillet 2021. Celle-ci est à télécharger sur le site du club <http://karate-club-varcois.e-monsite.com>

A noter : le passeport obligatoire pour les compétiteurs (25 €) se commande à la ligue fédérale via le club.

TARIFS 2021-2022 règlement dès l'inscription sur 1 à 3 échéances

Disciplines	KARATE						BODY KARATE	KOBUDO
	4/5 ans	6/8 ans	9/12 ans	Ados	Compétiteurs enfants ados	Adultes	Adultes	Adultes
Horaires des cours	Mercredi 15h-15h45	Mercredi 16h-17h	Mercredi 17h15-18h30	Mercredi 18h45-20h15	Combat jeudi 18h-19h	Lundi 18h45-20h15 Jeudi 19h00-20h30	Lundi 12h30 - 13 h 15 Mercredi 20h30 - 21h 30	Samedi 9h00 – 10h30
Licence Fédérale	37 €	37 €	37 €	37 €		37 €	37 €	Renseignements au bureau du club
Adhésion Club	18 €	18 €	18 €	18 €		18 €	18 €	
Cotisations *	78 €	83 €	98 €	124 €		163 €	83 €	
TOTAL	133 €	138 €	153 €	179 €		218 €	138 €	

* Remise de 50 % sur la cotisation à partir de la 2ème personne d'une même famille, valable jusqu'au 30 novembre de la saison en cours.

* Les permanences auront lieu jusqu'au 31 octobre.

1- Autorisation Parentale pour les enfants mineurs

Je soussigné(e) : nom, prénom :

père-mère (1) de né le / / , autorise mon enfant à pratiquer le karaté au sein du club de Varcès et à participer aux manifestations organisées par la FFKDA ou ses organismes déconcentrés (ligues, départements). J'autorise le club à prendre toutes les dispositions pour la prise en charge médicale pour tout incident pouvant survenir.

N° de sécurité sociale :

2 - Autorisation au titre du droit à l'image : j'autorise ou je n'autorise pas(1) l'utilisation de photos de mon enfant sur le site internet du club, les réseaux sociaux et dans les journaux locaux (exemple : le Dauphiné libéré, journaux communaux)

Signature (des parents si enfant mineur) précédée de la mention manuscrite «Lu et approuvé»

Date :

Signature :

Les adhérents mineurs sont sous la responsabilité du club exclusivement dans la salle d'entraînement pendant le cours concerné et en présence du professeur. Les accompagnants des enfants doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur dans la salle d'entraînement et être présents dès la fin du cours.

(1) Rayer les mentions inutiles.